

AUGMENTATION DU SMIC AU 1^{ER} NOVEMBRE 2024

FORCE OUVRIERE DEMANDE L'OUVERTURE DE NÉGOCIATIONS

Une revalorisation du SMIC a été annoncée.

Cette augmentation interviendrait dès le 1^{er} novembre 2024 et non le 1^{er} janvier 2025 comme attendu.

Cette revalorisation devrait être de 2 %, portant le SMIC à 1 802,26 € brut mensuel.

Avec cette augmentation anticipée, au 1^{er} novembre les coefficients 120 et 130 seront en dessous du SMIC, pour 2 mois.



	Branche depuis 01/01/2024	Différence brute au 01/11/2024 (SMIC 1802,26€)	Branche à partir du 01/01/2025	Différence brute au 01/01/2025
Coef 120	1775,72	-26,54	1832,54	+30,28
Coef 130	1798,99	-3,27	1856,56	+54,30

**FORCE OUVRIERE DEMANDE AUX EMPLOYEURS
L'OUVERTURE D'UNE NÉGOCIATION, SANS ATTENDRE,
POUR COMPENSER CETTE PERTE DE POUVOIR D'ACHAT
POUR LES SALARIÉS DE LA BRANCHE DE LA SÉCURITÉ**

FEETS FO - SECTEUR PRÉVENTION SÉCURITÉ

Fédération de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services **FORCE OUVRIERE**
46 rue des petites écuries 75010 Paris